



VOYAGE A DINARD

DU 24 AU 26 SEPTEMBRE 2019

CLASSES CONCERNEES: 3B et 3C

Nombres d'élèves: 44

Accompagnateurs: 5

Mmes CAMBIER, LALLEMANT, PAGE-MENEZ, PIRIOU

M. LAURENCERY

Prix demandé aux familles: 220 euros

Possibilité de payer en espèces, chèque, chèque
vacances

VOYAGE SCOLAIRE

- Le règlement intérieur s'applique à l'extérieur
- Tenue correcte exigée
- Calme dans les files d'attente au cinéma et dans les endroits publics
- Usage du portable toléré lors des trajets en car et pour prendre des photos
- Si manquement au règlement: confiscation du portable jusqu'à la fin du voyage
- Pas de portable à partir de 22H00 (les professeurs les ramassent)

Conseils pratiques

● **Bagages :**

● **Dans sa valise**

- Vêtements pour 3 jours
- 2 tenues de sport (tee-shirt)
- Chaussures de sport/ chaussures confortables
- Linge de toilette
- Nécessaire de toilette
- coupe-vent

● **Dans un petit sac à dos**

- Pique-nique du mardi midi
- Trousse/ carnet/ porte-vues
- Si médicaments joindre l'ordonnance

● **Argent**

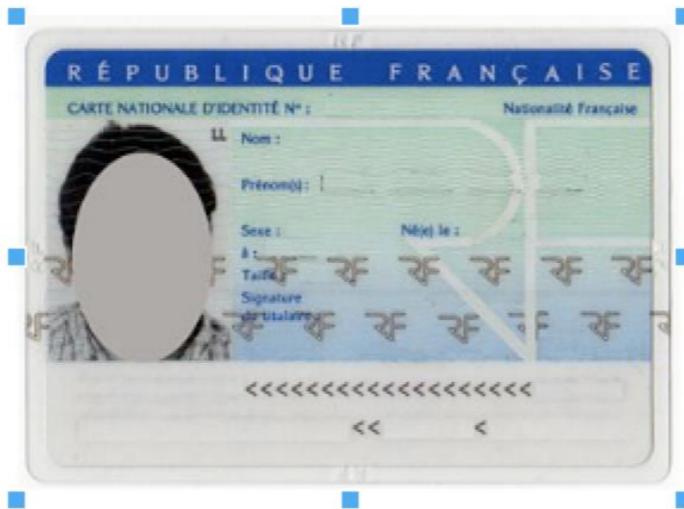
- Possibilité d'apporter un peu d'argent (livre sterling) à pr
à Ouest Change, 7 Rue Comtesse Carbonnières, 29200 Brest
ou dans sa banque

Les cartes d'identité seront à apporter la veille du départ et seront ramassées pour n'être rendues que le jour du retour

Formalités

PAPIERS OBLIGATOIRES

1. carte d'identité ou passeport valide



2. carte de sécurité sociale européenne





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST)
D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE**

(article 371-6 du code civil; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale; arrêté du 13 décembre 2016)



N° 15646*01

1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Nom (figurant sur l'acte de naissance) :

Prénom(s) :

Né(e) le : à (lieu de naissance) :

Pays de naissance :

2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION

Nom (figurant sur l'acte de naissance) :

Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) :

Formulaire CERFA- autorisation de sortie du territoire



**Photocopie
de la
carte d'identité du parent**



**Si nom différent: photocopie
du livret de famille**

HEBERGEMENT

- CAMPUS SPORTIF DE DINARD

- <http://www.campus-sport-bretagne.fr/presentation>

- CHAMBRE DE 2



- REPAS AU RESTAURANT DU CAMPUS OU PIQUE NIQUE



PROGRAMME

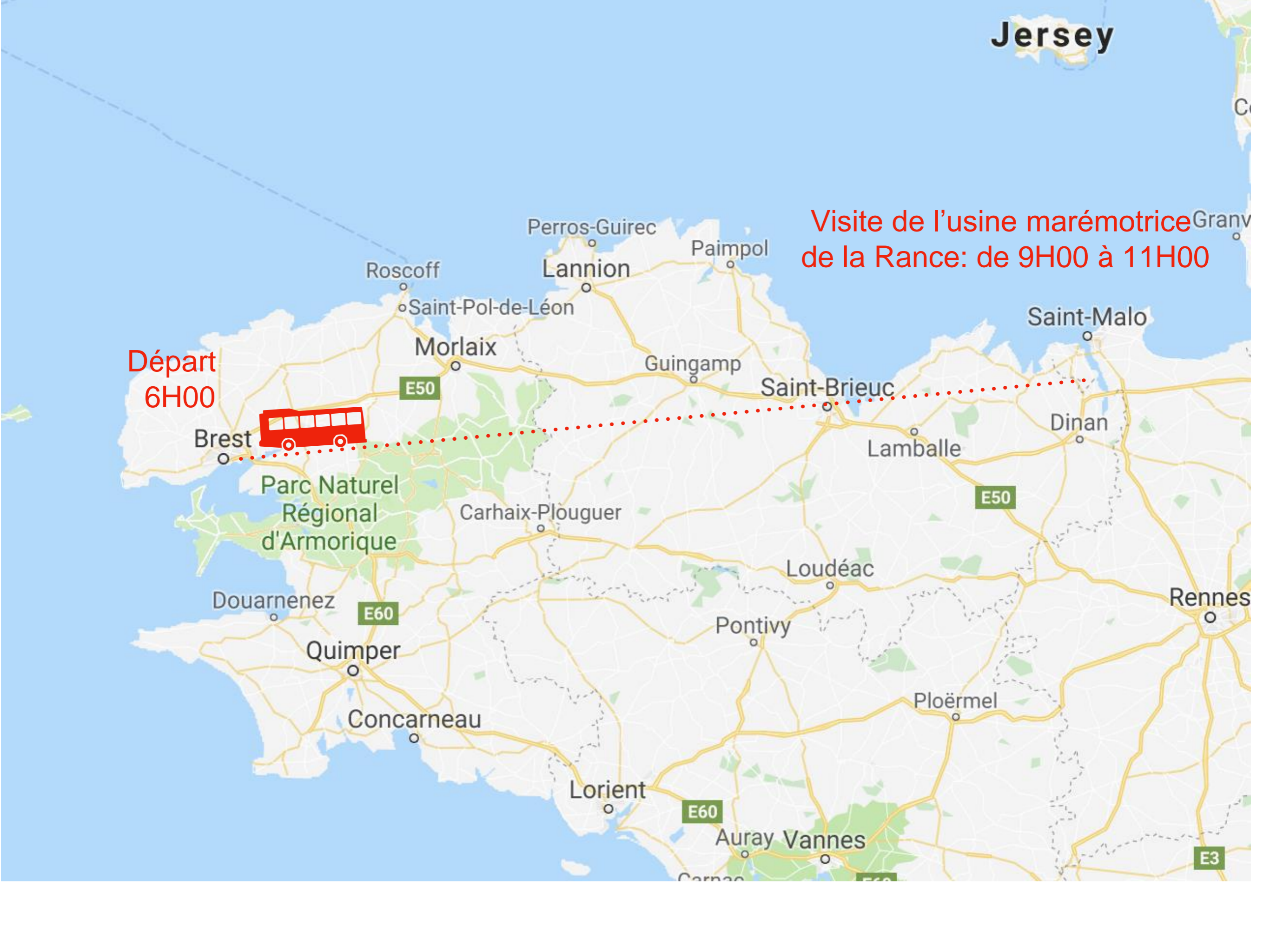
MARDI 24 MATIN

- * DEPART DU COLLEGE: MARDI 24 à 6H00
- * VISITE DU BARRAGE DE LA RANCE
- * https://www.youtube.com/watch?time_continue=49&v=ln-riUN26P4
- * PIQUE NIQUE (fourni par les familles) à DINARD (PLAGE OU CAMPUS SELON LA METEO)
- * SEANCE DE CINEMA : "MARY SHELLEY"
- * ANIMATION SPORTIVE/ promenade (METEO)
- * DINER AU CAMPUS
- * SOIREE JEUX OU ANIMATION SPORTIVE

Jersey

Visite de l'usine marémotrice
de la Rance: de 9H00 à 11H00

Départ
6H00



Pique nique à Dinard

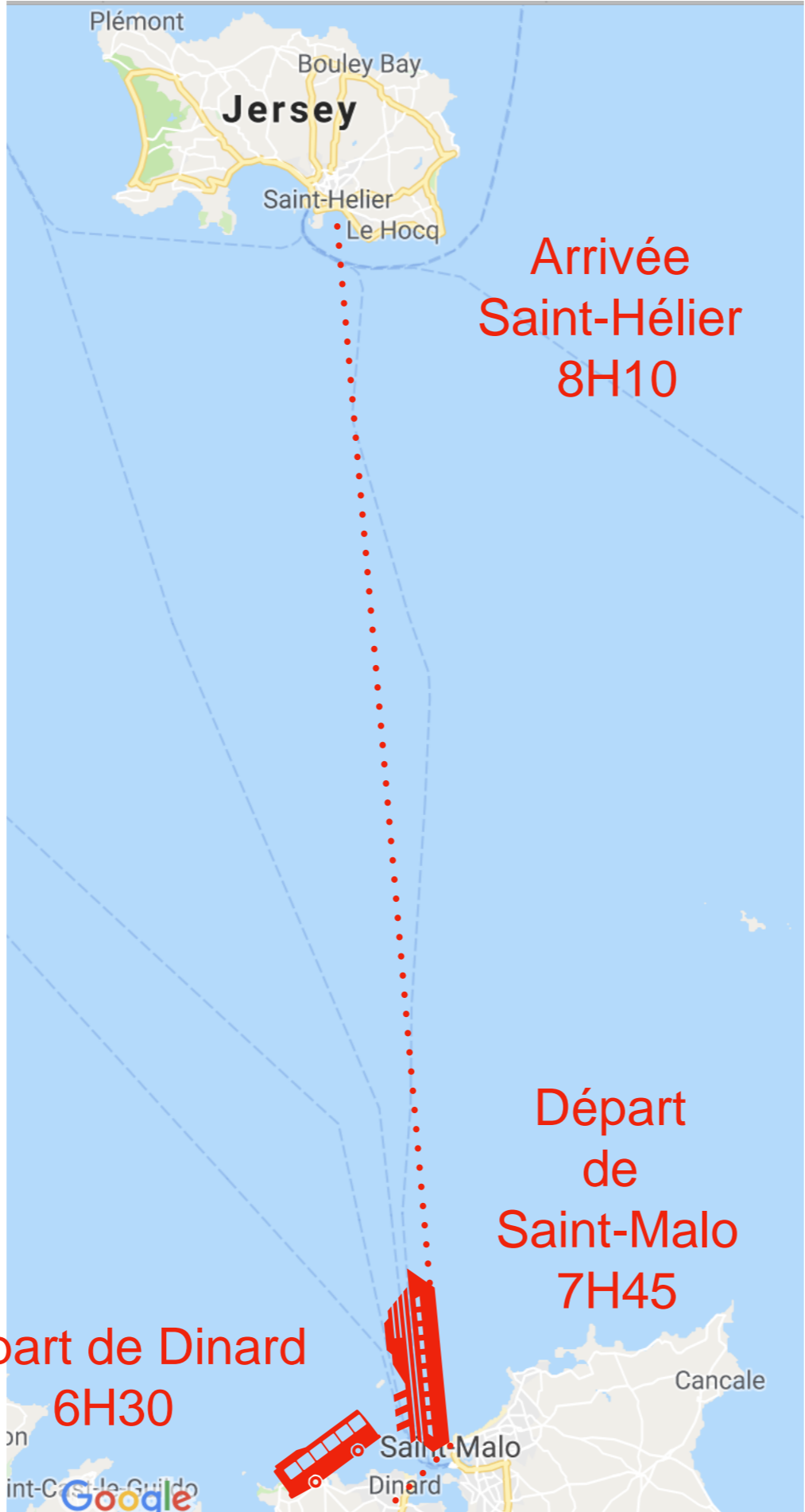


MERCREDI 25

- * PETIT DEJEUNER AU CAMPUS
- * SEANCE DE CINEMA DANS LE CADRE DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE CINEMA BRITANNIQUE
- * DEJEUNER AU CAMPUS
- * MASTERCLASS et SEANCE DE CINEMA
- * DINER AU CAMPUS
- * ANIMATIONS SPORTIVES

JEUDI 26 SEPTEMBRE

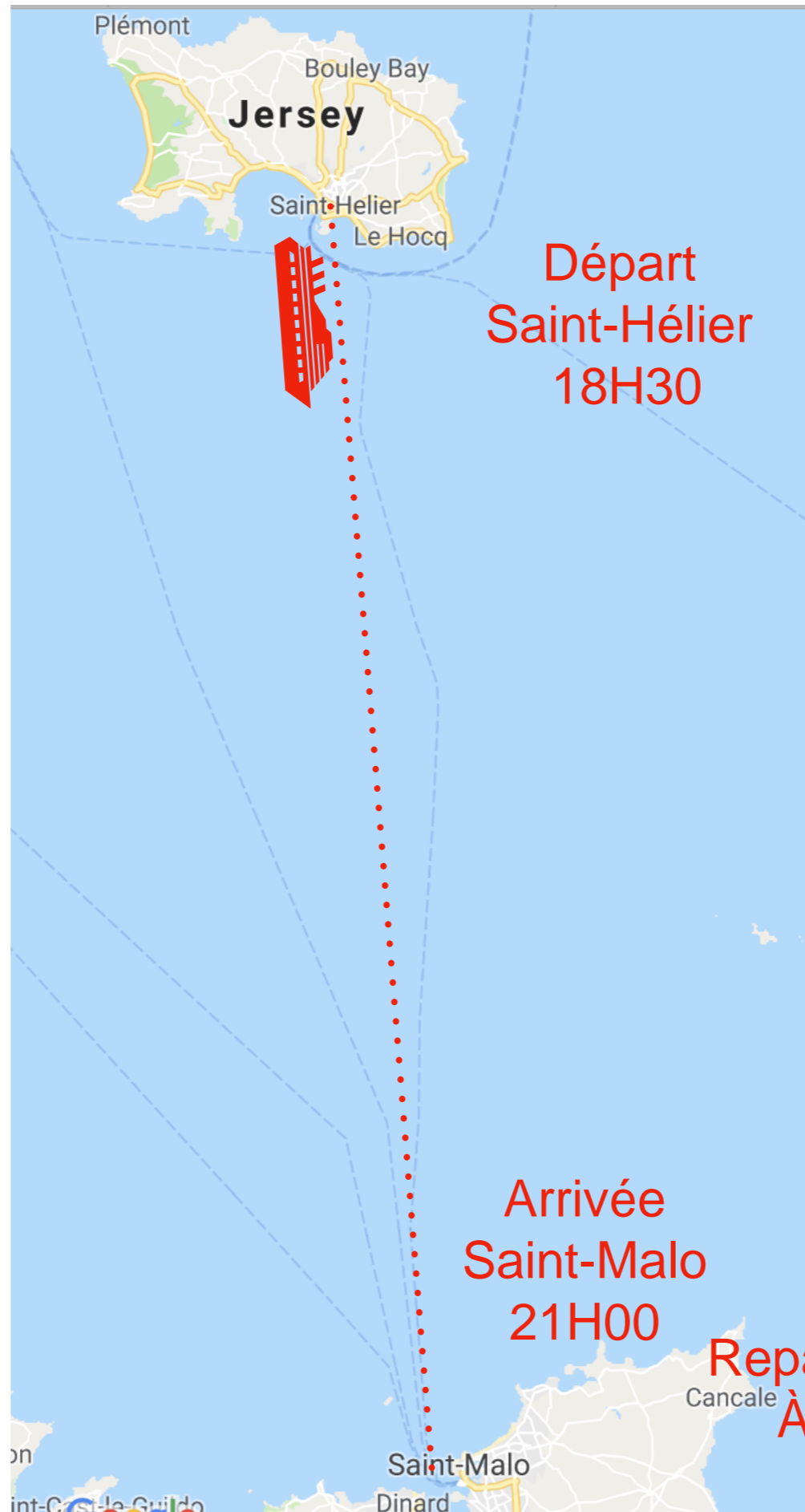
- * LEVER 6H00/DEPART GARE MARITIME SAINT-MALO 7H45
- * VOYAGE EN FERRY JUSQU'À SAINT-HELIER/ ARRIVEE 8H10 HEURE ANGLAISE
- * VISITE ET TOUR DE L'ÎLE EN CAR AVEC ARRÊTS SUR SITES CULTURELS OU NATURELS
- * PIQUE-NIQUE
- * PROMENADE DANS SAINT-HELIER: RALLYE+SHOPPING
- * DEPART 18H30 HEURE ANGLAISE/ RETOUR 21H00 HEURE FRANCAISE
- * REPAS FAST FOOD
- * RETOUR COLLEGE 00H30/01H00



Départ de Dinard
6H30

Arrivée
Saint-Hélier
8H10

Départ
de
Saint-Malo
7H45



Départ
Saint-Hélier
18H30

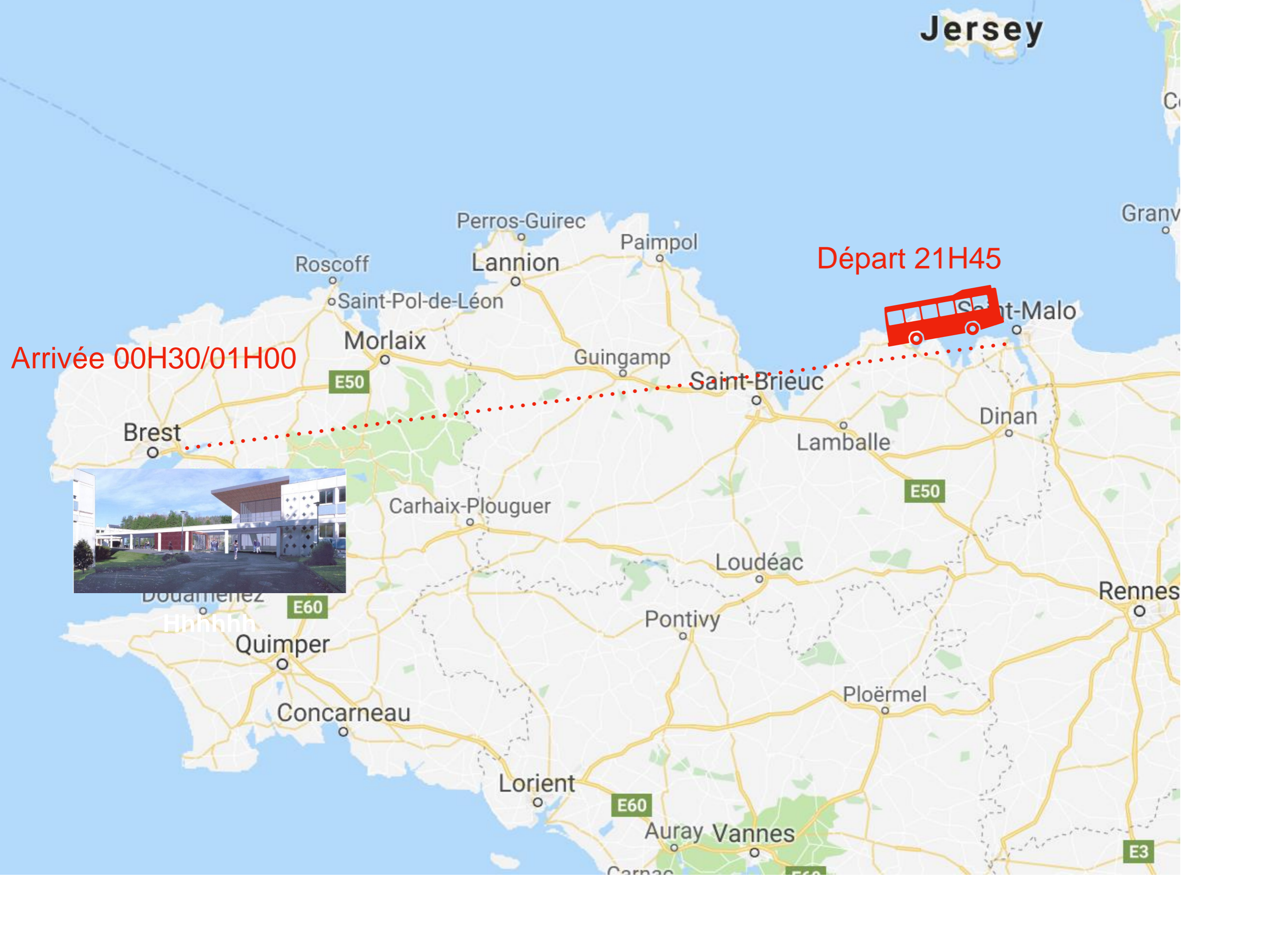
Arrivée
Saint-Malo
21H00

Repas au fast-food
À Saint-Malo

Jersey

Départ 21H45

Arrivée 00H30/01H00



VENDREDI 27 SEPTEMBRE

- MATINEE LIBEREE